



enir du livre zairois

# Les "Editions du Mont Noir": un lieu d'accueil et de promotion de l'écriture...

— Une interview du professeur MUDIMBE —

Un regard rétrospectif sur les dix dernières années de notre pays nous apprend qu'aucun Zairois n'a pu diriger avec « persévérance » une maison d'éditions d'envergure nationale. Nous citons à titre d'exemple les éditions « Lettres » et « Lokole » qui n'existent que de nos jours. Et les éditions « Lettres Zaïroises », en fait, « LETTRES CONGOLAISES » n'ont publié qu'un très peu d'ouvrages.

Il y a à peine une année et cinq mois que naquirent les « Editions du Mont Noir » sur l'initiative du citoyen MUDIMBE, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université Nationale du Zaïre, alors professeur à l'ex-Université Lovanium de Kinshasa. Malgré son jeune âge, cet homme d'éditions a déjà fait paraître vingt ouvrages.

Dans le souci d'informer le public littéraire africain en général et zairois en particulier des activités du « Mont Noir », l'occasion nous est donnée de publier l'interview intégrale du fondateur des dites éditions, accordée à notre correspondant occasionnel, le citoyen Monsen-Vantibah.

Voici donc le feu roulant de cette brillante interview :

Q. — Quelle différence y a-t-il entre les Editions du Mont Noir et la Collection « Objectif 80 ».

R. — En fait aucune. Il nous fallait une dénomination, un label et un objectif. C'est tout un.

Q. — Quelle est l'organisation de la collection ?

R. — L'organisation de notre Collection est très souple, très simple. Vous ne me croirez pas, nous n'avons aucune bureaucratie, aucun permanent. Il y a un groupe d'amis que j'anime, c'est tout. A Kinshasa, la citoyenne MAHA qui s'occupe de la distribution des ouvrages et le R. P. DETIENNE qui est le maître d'œuvre du travail technique et de l'impression ; à Lubumbashi, le professeur NGAL qui dirige la série la plus importante de la collection, notre ami KADIMA NZUJI qui s'occupe de l'administration des Editions et moi-même ; à Kampala, le professeur MATEENE, Directeur de la série littérature classique. Nous comptons de bons représentants à l'étranger : à Louvain, le professeur MOURA, à Bruxelles, Marc ROMBAUT qui est journaliste et nos amis du Livre Africain de Bruxelles, de Présence Africaine et de la Librairie Saint Germain des Prés à Paris qui travaillent beaucoup à la diffusion. Par des contacts amicaux, d'autres centres de dépôt vont s'ouvrir prochainement à Cotonou, Dakar, Brazzaville dans l'Ouest Africain ; Bujumbura, Butare et Kampala dans l'Est.

Q. — Combien de séries compte la collection ?

R. — La collection compte trois séries. La première, que dirige mon Collègue NGAL, la série « Jeune littérature », publie des œuvres, en prose ou en vers, écrites généralement en français. Je dis généralement parce que prochainement nous publierons dans une antholo-

gie des poèmes en anglais. Le professeur NGAL qui est actuellement un de nos meilleurs critiques zairois a pour cette série des exigences qui nous honorent : d'une part il estime devoir soutenir des réalisateurs sur le plan de l'écriture, d'autre part il cherche à lancer des promesses. C'est dire que notre but n'est pas de publier à tout prix mais plutôt de lancer des œuvres de marque sans toutefois exiger que ces premiers écrits soient des chefs-d'œuvre.

La deuxième série, « Littérature classique », est dirigée par notre compatriote, le professeur MATEENE, actuellement Directeur du Centre de Linguistique de l'O.U.A. Cette série s'est donnée la tâche difficile de populariser et de faire connaître notre patrimoine culturel. Elle concerne uniquement des œuvres classiques et par conséquent nous entendons les textes africains traditionnels. Ces textes sont présentés avec, en regard, une traduction française afin d'étendre leur audience. Mais pour cette collection qui devrait être la plus importante et qui, je l'espère, le sera bientôt, le problème réside dans les normes scientifiques de la notation de nos langues. Comme vous le savez, la plupart de nos langues bantoues sont des langues à tons et leur transcription pose des problèmes techniques difficiles que, Dieu merci, nous pensons résoudre dans les années prochaines si nos moyens financiers nous le permettent. En attendant, la production de cette collection est et sera un peu inférieure à celle des deux autres séries.

La troisième série, série « Essais » que je contrôle personnellement publie toutes sortes de travaux : initiations, travaux de vulgarisation ou même des cours universitaires susceptibles d'intéresser un large public.

Pour un petit bilan, j'aime noter que nous avons débuté en avril 1971 et aujourd'hui, fin 1972, nous avons pu produire seize livres répartis ainsi : onze pour la série « Jeune littérature ». Un pour la série « littérature classique » et quatre pour la série « Essais ». Il est intéressant de remarquer qu'au départ, dans ma lettre-circulaire, je disais ma intention de publier trois ou quatre livres au maximum par an afin de présenter pour 1980 une cinquantaine de livres de bonne classe. Au rythme où nous travaillons actuellement, chacune de nos séries pourra compter facilement, plus de cinquante livres en 1980. Soit pour toute la collection, en-

viron cent cinquante titres. Q. — Dans quelle série classez-vous le roman et le théâtre ?

R. — Lorsqu'ils sont rédigés en français, ils paraissent dans la série « Jeune littérature ». S'ils sont en langue africaine, ils entrent dans la série « Littérature classique ».

Q. — Citoyen professeur, nous sommes curieux de savoir votre méthode de travail ; je veux dire les différentes étapes que doit parcourir un manuscrit jusqu'à sa livraison en librairie ?

R. — Rien de plus facile. Les manuscrits nous arrivent par plusieurs voies. Par le canal des amis ou directeurs de séries, ou encore de notre staff technique de Kinshasa. Le plus souvent toutefois, ils nous parviennent par la poste : à Kinshasa, à la boîte postale du Centre des Recherches Pédagogiques, B.P. 1800 à Kinshasa I ou aux adresses de la Collection : B. P. 243 à Kinshasa XI ; B.P. 1944 à Lubumbashi.

Je centralise les manuscrits, les réceptionne et réponds aux auteurs. Ensuite, je les transmets aux directeurs de séries ou, en ce qui concerne la série que je contrôle personnellement à un spécialiste en la matière. Par exemple, nous sortons prochainement, un livre remarquable sur la médecine préventive au Zaïre. Il me faut naturellement l'avis d'un spécialiste. Une fois que l'avis m'est transmis, c'est un cap de passé. Lorsque l'avis est défavorable, le manuscrit va dans les Archives de la Collection ; lorsqu'il est favorable, on entreprend un travail délicat : la lecture et, parfois, la correction éventuelle de la langue. Bien entendu la deuxième version est soumise à l'auteur. Le plus souvent d'ailleurs, elle est faite par l'auteur lui-même sur base d'indications précises fournies par notre équipe. — Cela fait, il nous faut inscrire le livre dans le programme des publications. En début d'exercice, il n'y a généralement pas de problèmes majeurs.

Mais lorsque c'est au milieu ! Un exemple : le programme des publications de poèmes pour 1973 est déjà fermé ce jour. Si je reçois de mon ami NGAL, un recueil exceptionnel où le caser pour 1973 ? Par contre, le programme des séries « littératures classiques » et « essais » sont encore ouverts, faute de manuscrits intéressants.

La programmation consiste en une ventilation des titres des trois séries sur toute l'année. Nous cherchons à produire, chaque semestre, dans

les trois séries. Mais dès que nous sommes submergés par une fois la collection définie et puis, il y a un autre fait, le livre paraît dans les six mois qui suivent. Publié, le livre connaît alors l'aventure de la plupart des publications de notre pays, la difficulté de s'inscrire dans un réseau de diffusion correct. Quelques bonnes librairies à Kinshasa et Lubumbashi le prennent en charge. A Bruxelles c'est le Livre Africain (Van Elewijk) et à Paris, la Librairie de Présence Africaine et celle de Saint-Germain des Prés où nous comptons de bons amis.

Q. — La Collection « Objectif 80 » ne publie-t-elle que des auteurs Zaïrois ?

R. — Lorsqu'on se réfère aux raisons qui ont présidé au lancement de la collection, besoin de combler un vide d'information culturelle et scientifique, on admettra qu'il serait insoutenable que seuls les Zaïrois publient dans notre collection ; si l'on pense à la nécessité d'avoir un lieu d'accueil et de promotion d'une écriture zairoise, on comprendra qu'il nous faille donner priorité à nos jeunes écrivains. Mais cette priorité ne signifie pas pour nous exclusivité. Nous voulons être ouverts et accueillants envers tous les écrivains de non Zaïrois. Dans « Poésie Vivante II » nous publions des poèmes d'une Américaine qui a vécu au Burundi ; au premier trimestre 1973, nous lançons un recueil de poème écrit par un enseignant belge qui travaille au Zaïre depuis plusieurs années. Voyez-vous, la collection est ouverte à tous les apports même si, fondamentalement, elle conçoit sa mission comme contribution à la littérature spécifiquement zairoise.

Q. — L'opinion raconte que vous publiez seulement les œuvres écrites par les universitaires. Que pensez-vous de cette opinion ?

R. — Voyez : nous avons publié des non-universitaires. Par exemple : I. Kabongo et Lomami-Tshibamba. Nous avons publié de tout jeunes talents. Mayengo, l'auteur de « Mon cœur de saisons » sortait de rhétorique lorsque son recueil a paru chez nous. Mweya qui a également publié les « Remous de Feuilles » qui sont les poèmes les plus beaux de simplicité et de fraîcheur que j'aie jamais vus avait abandonné l'Université après une année lorsque ses poèmes ont paru.

Il n'en demeure pas moins vrai que le pourcentage d'universitaires est très élevé, surtout élevé même. Ce n'est pas par choix. C'est par accident. Il se fait que, par hasard, je dis « par hasard », les meilleurs manuscrits retenus provenaient d'universitaires.

Mais demandez à mon collègue NGAL par exemple le nombre de manuscrits d'universitaires que nous avons estimés impubliables. C'est dire que nous voulons publier et ne publierons que des travaux qui répondent à certaines exigences de rigueur et manifestent une maîtrise du thème et de la langue employée ou au moins des promesses certaines. Nous estimons que dans le cas de notre pays, ce serait desservir notre projet que de ne veiller qu'à la quantité. Je vous dirai franchement que nous préférons publier un petit recueil « acceptable » que cinquante ou cent mauvais travaux même s'ils devaient rapporter de l'argent à la collection.

Et puis, il y a un autre fait, nous sommes submergés par des recueils de poèmes alors que nous souhaiterions vivement lancer des romans, des nouvelles, des textes classiques. Et croyez-moi, les universitaires n'ont pas le monopole de la brillante. Nombre de mauvais poètes qui cherchent à se faire publier sont peut-être doués pour le roman ou le théâtre ! S'ils s'essayaient à l'édition de textes traditionnels (contes, épopées, etc.) peut-être aurions-nous des Birago Diop ! — Non, la collection n'est pas réservée aux universitaires. Notre souhait est de l'ouvrir à tout le monde.

Q. — Vous êtes aussi un écrivain, philosophe... Nous aimerions savoir votre point de vue sur la littérature Négr-Africaine en général et la littérature zairoise d'expression française en particulier de ces trois dernières années ?

R. — La question embrasse un domaine par trop vaste et je ne me sens pas compétent pour porter un jugement d'ensemble sur la littérature Négr-Africaine et la littérature du Zaïre. Je constate seulement qu'au ZAIRE, ces dernières années, l'écriture connaît une vitalité réelle et que nous pouvons espérer que cette atmosphère porte de futurs grands écrivains. Si j'ai un regret, c'est qu'à côté de la littérature d'expression française, il n'y ait guère une littérature en langues zairoises. J'appelle de tous mes vœux cette littérature et, je suis persuadé, qu'elle seule nous permettrait de mieux nous situer par rapport à notre passé et de nous mieux comprendre aujourd'hui.

Q. — Comment envisagez-vous l'avenir ?

R. — Question embarrassante. Bien que j'espère vivement que la collection tiendra ses promesses et pourra tenir jusqu'à 1980, je n'ose pas engager cet avenir. Comment et de quel droit peut-on engager un avenir vierge ? Notre rêve est de promouvoir un couant, et nous pensons qu'en 1980, nous n'aurons plus de raisons d'être si nous atteignons ce but. De maisons plus spécialisées, auront, d'ici là, pris la relève. Je suis d'ailleurs avec attention les efforts, les plans et les projets de l'Association des Ecrivains du ZAIRE. C'est à elle que reviendra déjà maintenant le travail que nous faisons et, d'ici 1980, ses travaux, espérons-le, seront soutenus par une maison d'édition dynamique et un réseau de diffusion sérieux.

C'est que, vous le savez, nous ne sommes pas des éditeurs professionnels. Et encore moins des commerçants. Je vous ai cité tout à l'heure, mes collaborateurs directs. Et bien le travail que nous fournissons est un travail non rémunéré.

Nous essayons ensemble de réaliser un rêve et estimons que ce rêve vaut la peine. Dans le même ordre d'idée, nos livres sont vendus pratiquement au prix de revient afin de les rendre accessibles à la plupart des bourses. Vous devinez alors les problèmes qui se posent à nous financièrement. Nous pensons, avec le soutien de ceux qui croient à la nécessité de notre collection, pouvoir les surmonter et contribuer positivement à « l'objectif 80 ». Propos recueillis par MONSENKO VANTIBAH.